# La concession et l'énonciation proverbiale : quand *mais* rencontre le proverbe[1]

Sonia GÓMEZ-JORDANA FERARY
*Université Complutense de Madrid*
sgjordana@filol.ucm.es

Recibido: 15-01-2009
Aceptado: 12-02-2009

**Résumé :** Les connecteurs ou locutions introduisant le proverbe dans le discours peuvent être considérés comme des miroirs du fonctionnement proverbial, nous aidant à voir la relation entre la parémie et l'énoncé non formulaire qu'il accompagne.
Partant d'un corpus de proverbes français contemporains en contexte, provenant des médias, de la littérature et de conversations françaises, nous avons vu que le connecteur argumentatif *mais* est celui qui introduit le proverbe dans le plus grand nombre de cas, voyant ainsi la parémie insérée dans un mouvement concessif. À partir des études réalisées sur le connecteur mais dans le cadre de la théorie de l'Argumentation dans la Langue, nous expliquerons la forte présence de cet introducteur lors de l'énonciation proverbiale. La combinaison de *mais* et du proverbe permet de dégager non seulement des propriétés des parémies mais aussi du connecteur argumentatif. La forte présence du proverbe à la suite de *mais* ne fait que souligner la force argumentative dont est pourvu le proverbe.
**Mots-clé**: Parémiologie. Proverbe. Français. Concession. *Mais*

**Título: "La concesión y la enunciación proverbial. Cuando el refrán y *mais* se encuentran"**
**Resumen:** Los conectores o locuciones que introducen el refrán en discurso pueden ser considerados reflejo del funcionamiento proverbial, lo que nos ayuda a ver la relación entre la paremia y el enunciado no formulario al que acompaña.
A partir de un corpus de refranes franceses contemporáneos en contexto, procedente de los medios de comunicación, de la literatura y de conversaciones francesas, hemos visto que el conector argumentativo *mais* es el que introduce el refrán en la mayoría de los casos, la paremia estando así inserta en una estructura concesiva. A partir de estudios realizados sobre dicho conector en el marco de la teoría de la Argumentación en la lengua, explicaremos la fuerte presencia de *mais* en la enunciación proverbial. La combinación de *mais* y del refrán permite esclarecer no sólo propiedades de las paremias sino también del conector argumentativo. La importante presencia del refrán después del conector *mais* no hace sino subrayar la fuerza argumentativa del refrán.
**Palabras clave:** Paremiología. Refrán. Francés. Concesión. *Mais*

**Title: "Concession and proverbial enunciation. When the proverb and *mais* meet"**
**Abstract:** Connectives and locutions that introduce the proverb in the discourse can be considered mirrors of how proverbs work. They help us to see the relation between the proverb and the non-proverbial statement in which it is included.
From the study of a corpus of contemporary French proverbs, in contexts such as those from mass media discourse, from literary works and from conversations in French, we have observed that the argumentative connector *mais* is the one that is most frequently used for the introduction of proverbs. Therefore, the proverb introduced is included within a concessive structure. Bearing in mind studies on this connector within Argumentation in Language Theory, we explain the important place of *mais* in the proverbial expression / enunciation. The combination of *mais* and the proverb allows to elucidate features of the paremia but also those of the argumentative connector. The significant presence of the proverb after the connector *mais* strengthens the argumentative force of the proverb.
**Keywords:** Paremiology. Proverb. French. Concessive clause. *Mais*

[1] Ce travail présente la recherche que nous avons poursuivie à la suite de notre étude *Les introducteurs proverbiaux. Le cas de Mais + proverbe* présentée au *VII*$^{ème}$ *colloque de linguistique française*. *Linguistique plurielle*, tenu à l'Université de Valencia, 2006.

## INTRODUCTION

Le proverbe a souvent été étudié comme une phrase isolée provenant d'un dictionnaire ou d'un manuscrit. Or, aujourd'hui les linguistes commencent à travailler sur le proverbe *en vie*, c'est-à-dire inséré dans son contexte d'usage. Nous nous inscrivons dans ce courant, soutenant que les propriétés des parémies se voient surtout grâce au contexte où elles sont insérées. De ce point de vue-là, l'étude des introducteurs proverbiaux en discours nous semble fondamentale dans une description sémantique du proverbe. Ces introducteurs constituent en quelque sorte un miroir du fonctionnement proverbial. Ainsi, le fait que le connecteur argumentatif *mais* soit l'introducteur le plus présent dans l'énonciation proverbiale n'est pas un simple produit du hasard. Les connecteurs, en tant qu'introducteurs proverbiaux, ont suscité très peu d'intérêt jusqu'à aujourd'hui, ce'est pourquoi nous avons décidé de vérifier tous les cas où un proverbe de notre corpus[2] était introduit par un connecteur. Navarro (2000), dans son étude sur les proverbes dans le roman *Un début dans la vie* de Balzac, consacre un chapitre aux introducteurs proverbiaux. Cependant, les exemples de Navarro (2000) ne sont pas très nombreux car il doit se restreindre aux expressions et proverbes subvertis dans *Un début dans la vie*. Schapira (1999) consacre également quelques lignes aux connecteurs introduisant les proverbes mais elle leur dédie peu d'espace, étudiant six occurrences de proverbes en contexte. Finalement, Tamba (2000a) aborde des introducteurs tels que : *comme dit le proverbe, le proverbe dit* qui, d'après la linguiste, associent le dire et le dit, l'énonciation en soi et le contenu proverbial. Finalement, Rodríguez Somolinos (à paraître) aborde le cas de l'introduction proverbiale en ancien français.

Nous considérons, pour notre part, qu'il est nécessaire d'étudier les différents connecteurs et introducteurs proverbiaux d'un point de vue sémantique. Notre intention est d'insister sur le caractère argumentatif de l'énonciation proverbiale et de démontrer la force persuasive dont est pourvu le proverbe. Nous avons trouvé trois types de connecteurs introduisant les parémies : les connecteurs contre-argumentatifs – dans notre cas *mais / pero* – les connecteurs de cause – *parce que, car, puisque, comme, ya que, como, porque* – et les connecteurs consécutifs – dans notre corpus *donc*.

Nous consacrerons cet article à l'étude du connecteur argumentatif français *mais* en tant qu'introducteur proverbial, car il est le plus grand introducteur. Nous verrons ainsi en quoi l'introduction d'un proverbe par le connecteur argumentatif nous apprend-elle quelque chose sur *mais*, d'une part. D'autre part, nous verrons en quoi l'introduction du proverbe par *mais* nous apprend-elle quelque chose sur les parémies.

## 1. RAPPEL DES NOTIONS PRINCIPALES

### 1.1. Le connecteur MAIS

La théorie de *l'argumentation dans la langue*, développée par J.C. Anscombre et O. Ducrot à partir de la fin des années soixante-dix, s'est appuyée principalement sur l'étude d'opérateurs, tels que *peu – un peu* et de connecteurs tels que *même – mais*. Des travaux comme Ducrot (1980), Ducrot *et alii* (1980), Anscombre et Ducrot (1977 et 1983), jettent une lumière nouvelle sur la description sémantique du connecteur *mais* et de la stratégie concessive. La nouveauté réside dans la découverte de la notion de contradiction argumentative. Ceci est illustré par le connecteur *mais* qui, dans une structure en *p mais q*, présente un premier argument *p* pourvu d'une orientation argumentative *r*, orientation argumentative qui s'oppose à celle d'un second argument plus fort *q* dont l'orientation est *non-r*. Étant donné que l'on attribue plus de force argumentative à *q* en faveur de *non-r* qu'à *p* en faveur de *r*, l'ensemble *p mais q* tend argumentativement vers *non-r*. Dans Anscombre et Ducrot (1977) deux types de *mais* sont abordés. Un *mais* réfutatif équivalent à l'espagnol *sino* et à l'allemand *sondern – il n'est pas*

[2] Pour notre thèse de doctorat (2006) nous avons élaboré un corpus de proverbes en contexte (journalistique, audiovisuel, littéraire...) qui compte environ 800 occurrences françaises et espagnoles.

*intelligent mais* (sino) *brillant* – et un *mais* argumentatif équivalent à l'espagnol *pero* et à l'allemand *aber* – *il n'est pas brillant mais* (pero) *il est assez malin*. Nous n'étudierons ici que le connecteur argumentatif *mais* car c'est celui qui apparaît dans notre corpus en contexte comme introducteur du proverbe. En effet, face à environ quarante cinq cas de proverbes introduits par *mais* argumentatif nous n'avons trouvé aucun cas de *mais* réfutatif.

Le fonctionnement argumentatif de la structure *p mais q* dans un énoncé comme : *J'ai faim mais je n'ai pas envie de grossir* est constitué d'un argument *p*, «j'ai faim», d'où on peut déduire la conclusion *r :* «manger»; il ne faut pas conclure *r* «manger» car argument *q* «tu ne veux pas grossir». L'argument *q*, étant pourvu d'une plus grande force argumentative que *p*, l'orientation argumentative de l'ensemble *p mais q* tend vers la conclusion qui se dégage de *q* : *non-r* (ne pas manger). Nous avons suivi ici la description qu'apporte de cette structure Ducrot (1972 : 129) : «p; tu songes à en conclure *r*; il ne faut pas le faire, car *q*». En outre, J.C. Anscombre et O. Ducrot parlent de deux fonctionnements de *mais* argumentatif. D'une part, le connecteur peut être un *mais carré* et dans d'autres occurrences un *mais triangulaire*. Le *mais carré* oppose la conclusion de l'argument *p* et celle de l'argument *q*, conclusion implicite qui se dégage de l'argument *q*. C'est le cas de l'exemple analysé ci-dessus – *J'ai faim mais je ne veux pas grossir*.

Quant au *mais triangulaire*, nous avons un argument *p* orienté vers une conclusion *r*. Cette conclusion est équivalente à *non-q*. Dans l'exemple suivant : *J'ai faim mais je ne vais pas manger*, nous trouvons un argument *p : J'ai faim* qui tend vers une conclusion *r : je vais manger*. Nous trouvons ensuite l'argument *q : je ne vais pas manger*. Dans ce cas, la conclusion *r* (*je vais manger*) est égale à non-q (*neg- je ne vais pas manger*). Le locuteur oppose la conclusion qui se dégage de l'argument *p – je vais manger* – et *q – je ne vais pas manger*. Anscombre et Ducrot (1977) illustrent le *mais* triangulaire par le biais de l'exemple de Lakoff (1971) : *Il est républicain mais honnête*.

À partir de l'argument p : *il est républicain*, nous inférons la conclusion r : *il n'est pas honnête*. À la suite de *mais*, nous trouvons l'argument *q : il est honnête*. Dans cet exemple la conclusion r (*il n'est pas honnête*) équivaut à *non-q*.

Ducrot et Vogt (1979 : 334) indiquent que : «En choisissant, dans la coordination adversative B mais / PA[3] A, d'argumenter dans le sens de A et non dans celui de B, le locuteur reconnaît certes une certaine importance à B. Mais ne recourant à B que pour faire ressortir la plus grande importance de A, il le prive de toute efficacité [...] Nous comparerions volontiers ce procédé à un mécanisme caractéristique de l'idéologie libérale (sans que le mot idéologie soit ici péjoratif). Il consiste à reconnaître le droit de l'adversaire tout en lui refusant la possibilité de l'exercer d'une façon efficace. Dans le domaine discursif, cela revient à admettre la légitimité des arguments de l'autre, mais à passer outre quand il s'agit de conclure».

### 1.2. L'autorité polyphonique

Nous voudrions introduire la notion d'autorité polyphonique développée dans Ducrot (1984, chapitre VII) car elle nous sera très utile pour l'étude argumentative des occurrences proverbiales. L'autorité polyphonique est un mécanisme discursif inscrit en langue, représentant une forme d'argumentation par autorité. Le locuteur montre un point de vue, dont il ne peut pas être le responsable, et dont l'énonciateur est présenté comme une autorité. Cela permet au locuteur de montrer une deuxième énonciation – légitimée par la première – et dont il est responsable. L'autorité polyphonique se divise en deux étapes : «a)Le locuteur L montre un énonciateur (qui peut être lui-même ou quelqu'un d'autre) assertant une certaine proposition *P*. Autrement dit, il introduit dans son discours une voix – qui n'est pas forcément la sienne – responsable de l'assertion de *P*. (…) b) L appuie sur cette première assertion une seconde assertion, relative à une autre proposition, *Q*. Ce qui signifie deux choses. D'une part que le locuteur s'identifie avec le sujet qui asserte *Q*. Et, d'autre part, qu'il le fait en se fondant sur une

[3] Abréviation des connecteurs espagnol et allemand *pero* et *aber*.

relation entre les propositions *P* et *Q*, sur le fait que l'admission de *P* rend nécessaire, ou en tout cas légitime, d'admettre *Q*. », (Ducrot 1984 : 154). Nous remplacerons les lettres P et Q par M et N, étant donné qu'au cours de notre article, nous emploierons les premières pour faire référence aux deux arguments qui précèdent et suivent le connecteur *mais : p mais q*. Certaines expressions reflètent clairement le mécanisme de l'autorité polyphonique. Ainsi, le verbe *paraître* dans *Il paraît que* est un verbe qui marque explicitement la distance entre locuteur et énonciateur comme le montre Ducrot (1984). Dans un exemple comme «Il paraît que l'examen va être très difficile : il vaut mieux qu'on étudie à fond ce soir», le locuteur de l'énoncé présente d'une part ce que nous appellerions M : *l'examen va être très difficile* et d'autre part N, *il vaut mieux qu'on étudie à fond ce soir*. Le locuteur n'est pas l'énonciateur de *M*. L présente dans son discours la voix d'une autre personne responsable de l'assertion de M. En revanche, l'énonciateur de N coïncide avec le locuteur de N. Le fait de présenter M, dont le locuteur n'est pas responsable du point de vue, légitime N. La caractéristique de *Il paraît que m* réside dans l'allusion à la parole d'une autre personne qui ne coïncide pas avec le locuteur. L ne prend pas la responsabilité du point de vue véhiculé dans M mais l'utilise pour légitimer N. Comme le signale Ducrot (1984), la différence entre *Il va faire beau* et *Il paraît qu'il va faire beau* consiste en ce que, dans le premier cas, le locuteur de l'assertion s'identifie avec l'énonciateur, alors que dans l'exemple précédé de *Il paraît que* l'énonciateur est nécessairement différent du locuteur. Par conséquent, une distance s'établit entre locuteur et énonciateur[4].

Dans le cas proverbial, nous pensons que : a) le locuteur L montre un énonciateur – la communauté linguistique représentée par un *ON* métalinguistique – qui asserte une phrase M, dans notre cas le proverbe. Par conséquent, reprenant les termes de Ducrot (1984), il introduit dans son discours une voix, qui n'est pas la sienne, responsable du principe véhiculé par le proverbe. b) le locuteur énonce N, dont il est responsable, ce pourquoi il s'identifie avec son énonciateur. L'admission de M légitime l'admission de N. Accepter M, donner son accord à M, au proverbe, légitime N, l'énoncé non proverbial. Contrairement à l'explication de l'autorité polyphonique apportée par Ducrot, dans le cas proverbial la parémie peut se trouver aussi bien devant que derrière l'énoncé qu'il va légitimer.

Le locuteur et l'énonciateur de M ne coïncident pas. Cependant, étant donné que c'est la communauté linguistique qui est responsable du principe véhiculé par le proverbe, le locuteur donne généralement son accord à M, même s'il n'en est pas toujours ainsi.

### 1.3. Le sens du proverbe

Nous suivrons la description apportée par Tamba (2000a : 116) où le proverbe est constitué de deux niveaux sous-jacents : «Tout se passe en fait comme si le proverbe renforçait son autorité en conjuguant la force persuasive d'une expérience indéniable à celle d'un principe supposé admis a priori par tout le monde.»[5]. En suivant Tamba (2000a et b) nous parlerons du sens ou du niveau compositionnel (qu'elle nomme *phrastique*), correspondant à la somme de chacun des termes – *Une-hirondelle-ne-fait-pas-le-printemps* – et du niveau formulaire, plus

[4] Rodríguez Somolinos (1993b) présente une locution qui partage plusieurs points communs avec *Il paraît que*. Il s'agit de *Se laisser dire x* que la linguiste analyse comme une expression d'autorité polyphonique dans des exemples comme : « Le professeur timide sauvé par Duculot, quelle parabole ! - Depuis vous lui avez rendu au centuple ses bienfaits ? - Je me le suis laissé dire, avoue Grevisse avec un sens charmant de la nuance. », J.Jaubert, *Le Figaro*, 1973 (cité par Rodríguez Somolinos 1993b). La description de *Je me suis laissé dire x*, bien que similaire à celle de *Il paraît que*, diffère tant soit peu de celle-ci : *«* […] el locutor se distancia explícitamente primero de la aserción de P, atribuyéndosela a una voz ajena. Esa aserción, sin embargo, representa el papel de autoridad, y sobre ella se apoya el locutor para darle su aprobación a P. *»* (Rodríguez Somolinos, 1993b : 207).

[5] Crépeau (1975 : 287), entre autres, signale également le double niveau du proverbe : «Le proverbe est donc essentiellement un énoncé à double sens : un sens littéral, référential, dénoté et un sens plein ou connoté, que j'appelle respectivement le premier et le second niveau de signification. ».

ample, que nous pourrions gloser par *Un signe de X n'est pas suffisant pour parler de X*. Bien que nous pensions que le véritable sens du proverbe correspond à celui du niveau formulaire, nous ne pouvons ignorer le compositionnel, qui est le premier à apparaître en surface et que nous qualifions de *trace* des étapes précédentes[6]. Les deux niveaux possèdent une structure sémantique analogue. Aussi bien Tamba (2000b) que Kleiber et Conenna (2002) parlent en termes d'analogie ou d'union analogique (*appariement analogique*) pour aborder le phénomène proverbial. La première qualifie d'union analogique la relation que maintiennent sens compositionnel et sens formulaire, par exemple l'analogie entre *Une-hirondelle-ne-fait-pas-le-printemps* et *Un signe de X n'est pas suffisant pour parler de X*. Quant à Kleiber et Conenna (2002 : 67), ils penchent également pour une union analogique entre les deux niveaux du proverbe. En étudiant une formule comme *On ne tire pas sur une ambulance*[7], les linguistes affirment ceci : « Il faut souligner que la vérité est impliquée au premier chef dans le processus d'appariement, puisqu'il s'agit d'une phrase (…). On retrouve donc comme élément identique également le vrai : *il est vrai* qu'il ne faut pas accabler un homme en position de faiblesse *comme / de même qu'il est vrai* qu'on ne tire pas sur une ambulance. Il faut donc que l'énoncé métaphorique corresponde d'une manière ou d'une autre à une vérité reconnue, évidente, qui s'impose. C'est à cet endroit que nous rejoignons la position de Tamba (2000), qui fait de cet aspect l'élément central de l'appariement analogique des proverbes métaphoriques. ». Par conséquent, les deux linguistes défendent, de la même façon que Tamba (2000b), la relation analogique que maintiennent les sens compositionnel et formulaire du proverbe.

Nous passons maintenant à l'analyse des occurrences proverbiales introduites par le connecteur argumentatif *mais*.

## 2. ANALYSE SEMANTIQUE DES OCCURRENCES PROVERBIALES INTRODUITES PAR MAIS.

Nous présentons un entretien avec le P.D.G. du groupe pétrolier ELF qui est appelé à dialoguer avec le patron de Total. L'intervention du P.D.G. de ELF se finit par l'énonciation du proverbe *Une hirondelle ne fait pas le printemps* introduit par le connecteur argumentatif *mais*.

**Exemple nº1 :**

*(1)* «Dans les déclarations du président de Total, je ne retiens pas les querelles de personnes pour me concentrer sur les quelques éléments montrant qu'il a fait un pas vers notre projet. Effectivement, j'ai observé des avancées. Mais j'attends une confirmation, car le président de Total nous a habitués, après deux pas en avant à en faire trois en arrière. Dans une de ses déclarations, il considère que la chimie doit être gérée en société autonome, comme nous le faisons dans notre projet. C'est un bon point. Il n'a cependant pas défini son périmètre d'activité, ni sa stratégie. Il a admis que les performances d'Elf étaient aussi bonnes que celles de Total. Je m'en félicite car cela correspond à la réalité des chiffres. Cela rend hommage au travail effectué depuis cinq ans chez Elf**.** Pour ma part, je reconnais la valeur du travail fait en dix ans chez

[6] Kleiber et Conenna (2002 : 71) indiquent également que le véritable sens du proverbe correspond au sens formulaire, alors que le sens compositionnel ou littéral fait partie du signifiant et non du signifié. Cette idée apparaît déjà dans Kleiber (2000b : 52) quand il dit, et nous rappelons ici sa citation : « […] le sens du proverbe, à savoir sa structure sémantique qui doit être celle d'une phrase […] et son contenu dénotationnel […] peuvent être considérablement différents de la structure et du matériel lexical de la phrase qui sert de forme au proverbe. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de rapport entre le sens dit littéral, c'est-à-dire celui de la phrase qui sert de signifiant au proverbe, et le sens du proverbe […] mais que l'implication qui sert de schème sémantique au proverbe n'a pas besoin de se retrouver déjà dans le sens de cette phrase-signifiant ».

[7] Kleiber et Conenna (2002) analysent dans leur étude la formule *On ne tire pas sur une ambulance*. Pourtant ils n'apportent pas de critères démontrant qu'il s'agit effectivement d'un proverbe. Dans notre cas, nous considérerions qu'il s'agit plus d'une formule sentencieuse, mais rien ne démontre qu'elle est passée dans la catégorie proverbiale.

> Total pour redresser une situation loin d'être excellente. Je note des signes, des progrès, *mais une hirondelle ne fait pas le printemps.»*
>
> « Philippe Jaffré estime que le rapport de forces se modifie avec Total », *Le Monde*, 25 août 1999, p.13, Gallois, D. et Leser, E

Nous soulignons, d'une part, l'intérêt de la position du proverbe en fin d'intervention, et d'autre part, la structure concessive de l'ensemble du paragraphe. En effet, et nous allons l'analyser dans le détail, le locuteur énonce plusieurs énoncés présentant une structure concessive de type *p mais / cependant q*. Rappelons, en suivant par exemple Anscombre (1983 ou 2002), qu'un énoncé de type concessif peut présenter une forme telle que *Bien que le problème soit difficile à résoudre nous y arriverons* ou *Le problème ne sera pas facile à résoudre mais nous y arriverons*, l'ensemble *p mais q / bien que p, q* tendant vers la résolution du problème.

Le locuteur, P.D.G. de Elf, présente plusieurs énoncés possédant une structure concessive. Observons dans l'ordre ces différents énoncés. À chaque fois, nous soulignons le connecteur de type concessif.

a) J'ai observé des avancées. *Mais* j'attends une confirmation, car le président de Total nous a habitués, après deux pas en avant à en faire trois en arrière.
b) Dans une de ses déclarations, il considère que la chimie doit être gérée en société autonome, comme nous le faisons dans notre projet. C'est un bon point. Il n'a *cependant* pas défini son périmètre d'activité, ni sa stratégie.
c) Pour ma part, je reconnais la valeur du travail fait en dix ans chez Total pour redresser une situation loin d'être excellente. Je note des signes, des progrès, *mais* une hirondelle ne fait pas le printemps.

Le locuteur dans l'ensemble de son intervention concède la présence de signes positifs chez Total mais à chaque fois il en conclut que ces signes ne sont pas suffisants pour que ELF établisse un dialogue avec eux. Analysons dans le détail chacun de ces énoncés.

*a) J'ai observé des avancées.* Mais *j'attends une confirmation, car le président de Total nous a habitués, après deux pas en avant à en faire trois en arrière.*

Nous appellerons *J'ai observé des avancées* l'argument *p* et *j'attends une confirmation* l'argument *q*. L'argument *p* tend vers une conclusion *r* : *nous pouvons dialoguer avec Total*. Celui-ci est suivi du connecteur argumentatif *mais* introduisant l'argument *q : j'attends une confirmation*. Cet argument tend vers la conclusion contraire *non-r : nous ne pouvons pas dialoguer avec Total* avec plus de force que ne le fait *p* vers *r*. L'ensemble *p mais q* tend donc vers la conclusion *non-r : nous ne pouvons pas dialoguer avec Total*. Cette conclusion apparaît justifiée par la suite : *car le président de Total nous a habitués, après deux pas en avant à en faire trois en arrière*. Nous voyons que le locuteur concède le progrès de Total, qui constitue un point positif pour le dialogue, *des avancées ; deux pas en avant*. Cependant il contrepose un argument plus fort qui tend vers le non-dialogue : *j'attends une confirmation ; faire trois pas en arrière*.

b) *Dans une de ses déclarations, il considère que la chimie doit être gérée en société autonome, comme nous le faisons dans notre projet. C'est un bon point. Il n'a* cependant *pas défini son périmètre d'activité, ni sa stratégie.*

Nous retrouvons ici le même type de structure concessive mais, cette fois-ci, avec le connecteur *cependant*. Nous appellerons *c'est un bon point* l'argument *p*, en sachant que *le bon point* est constitué par le fait que la chimie soit gérée en société autonome. L'argument *p* tend vers une conclusion *r* : *nous pouvons dialoguer avec Total*. Il est suivi d'un argument *q*, introduit par le connecteur *cependant : il n'a pas défini son périmètre d'activité, ni sa stratégie*. Argument *q* qui tend avec plus de force vers la conclusion *non-r – nous ne pouvons pas dialoguer avec Total* – que ne le fait *p* vers *r*. L'ensemble *p cependant q* tend donc vers la

conclusion *non-r : nous ne pouvons pas dialoguer avec Total*. À nouveau, comme dans l'énoncé précédent, le locuteur concède un signe positif chez le groupe pétrolier Total – *C'est un bon point* – mais il contrepose un argument plus fort qui fait tendre vers la conclusion *ne pas dialoguer avec Total*. Le fait de présenter *p mais q*, où *p* tend vers *r* et *q* vers *non-r*, n'est pas contradictoire dans la mesure où, comme l'expliquent Anscombre et Ducrot dans leurs travaux et comme le rappelle Carel (2002), le locuteur ne prend pas en charge le premier argument, il se désengage de *p* pour prendre complètement en charge *q*.

c) *Pour ma part, je reconnais la valeur du travail fait en dix ans chez Total pour redresser une situation loin d'être excellente. Je note des signes, des progrès,* mais *une hirondelle ne fait pas le printemps.*

Ce dernier énoncé est fort intéressant. En effet, le locuteur prend en charge l'argument *p* : *Je note des signes, des progrès*. D'ailleurs, il a énoncé juste avant : *pour ma part, je reconnais* la valeur du travail fait en dix ans chez Total. Le locuteur modalise l'énoncé en montrant qu'il reconnaît personnellement les progrès de Total. Cependant il s'agit d'un fait qu'il ne fait que concéder pour présenter juste après un argument plus fort tendant vers la conclusion contraire. Le locuteur se présente comme reconnaissant à titre personnel les progrès de son rival Total, ce qui projette une image ouverte et favorable de lui, et il contrepose le proverbe à la suite de *mais*, qui est une formule ne lui appartenant pas personnellement. En d'autres termes, le locuteur utilise la voix de sa communauté linguistique pour ne pas accepter encore le dialogue avec Total. L'argument *p – je note des signes, des progrès* – tend vers la conclusion *r : nous pouvons dialoguer avec Total*, et l'argument *q* précédé du connecteur argumentatif *mais* tendra avec plus de force vers la conclusion contraire. Mais quel est cet argument *q*? Nous ne pensons pas que l'argument *q* soit le proverbe. D'ailleurs, nous dirons, suivant en cela Anscombre (1994), que le proverbe n'est pas un argument mais un modèle de raisonnement ou un garant. Nous considérons que l'argument *q* est ici implicite et nous pouvons le rétablir grâce à l'énonciation du proverbe *Une hirondelle ne fait pas le printemps*. Nous pouvons dire que l'argument *q* équivaut à un énoncé implicite tel que : *ces signes ne sont pas suffisants*. Argument *q* qui tend avec plus de force vers la conclusion *non-r : nous ne pouvons pas dialoguer avec Total* que ne le fait l'argument *p* vers *r*.

Le locuteur présente donc un énoncé de la forme *p mais q implicite – Je note des signes, des progrès mais ces signes ne sont pas suffisants*. L'énoncé est suivi du proverbe qui apparaît en surface introduit par le connecteur *mais*. Nous dirons que la formule proverbiale a une structure sémantique en P – *une hirondelle / un signe de X* – n'est pas un argument suffisant pour Q – *parler de printemps / X*. Nous devons indiquer que l'article *une* qui précède le substantif *hirondelle* équivaut au numéral. En effet nous pouvons paraphraser le proverbe par *Une* seule *hirondelle ne fait pas le printemps*.

Le sens formulaire ou hyperonymique du proverbe – un signe de X n'est pas suffisant pour X – s'applique ici au cas particulier, à savoir – un signe positif pour le dialogue avec Total n'est pas un argument suffisant pour dialoguer avec Total. Le locuteur conclut avec une formule collective qui est présentée comme étant admise par toute sa communauté linguistique et qui possède une structure sémantique similaire à celle de ses énoncés personnels. En effet, nous avons vu qu'à chaque énoncé le locuteur présente une structure telle que : Signe positif pour dialoguer avec Total mais ce n'est pas suffisant pour dialoguer avec Total.

Pourquoi le locuteur convoque-t-il ici un proverbe précédé du connecteur *mais*, en fin d'intervention?

Anscombre (1994) a déjà signalé que la parémie n'apporte aucun élément informatif. Nous pouvons la supprimer – et ce, dans toutes les occurrences proverbiales – sans qu'il ne se produise aucun changement de sens. Qu'apporte alors l'énoncé proverbial ? Nous pouvons répondre à cette question par le biais de la notion d'autorité polyphonique développée dans Ducrot (1984, chapitre VII). Le locuteur montre un énonciateur – la communauté linguistique

représentée par un *ON* métalinguistique – qui affirme un énoncé, le proverbe[8]. Il introduit dans son discours une voix, qui n'est pas la sienne mais à laquelle il donne son accord, responsable du principe véhiculé par le proverbe. En présentant l'énoncé personnel ($E_1$, dans ce cas *Je note des signes, des progrès mais ces signes ne sont pas suffisants*), le locuteur se montre comme étant responsable de $E_1$, s'identifiant ainsi avec son énonciateur. L'admission de l'énoncé proverbial, provenant d'un *ON-Énonciateur* légitime l'admission de $E_1$ orienté vers *nous ne pouvons pas dialoguer avec Total*.

Si *ON*, la communauté linguistique, défend qu'une seule hirondelle, un seul signe de X, est un argument non suffisant pour parler de printemps, pour parler de X, il faut admettre que seulement quelques signes ou quelques progrès de la part de Total est un argument non suffisant pour dialoguer avec le groupe pétrolier.

Nous devons ajouter que le proverbe, en jouant le rôle de cadre discursif – *dans la mesure où il est cadre du discours dans lequel il apparaît, il n'est pas à proprement parler asserté, mais bien plutôt présenté, mis en place*[9] – est convoqué par le locuteur comme le point de vue que le destinataire doit adopter pour interpréter $E_1$. Dans ce cas précis, le destinataire, peut-être le patron de Total, doit adopter le point de vue selon lequel un seul signe de X n'est pas suffisant pour X, quelques signes, quelques progrès ne sont pas suffisants pour que Elf dialogue avec Total. Ce point de vue imposé par le proverbe permet de rétablir l'argument *q* implicite : si une seule hirondelle ne fait pas le printemps, alors, les quelques progrès de Total, (p), ne sont pas des signes suffisants pour que nous dialoguons avec eux (q).

Le locuteur recourt donc à un énoncé présenté comme étant admis par sa communauté linguistique et donc par son destinataire pour appuyer son énoncé personnel. Mais en plus le proverbe est précédé du connecteur *mais* et apparaît dans un mouvement concessif. Le locuteur concède la présence de progrès chez Total mais il contrepose un argument *q* implicite tendant vers *non-r* : *nous ne pouvons pas dialoguer avec Total*. L'ensemble *p mais q*, tendant vers *non-r* est appuyé par le modèle de raisonnement proverbial qui est présenté comme ayant d'autant plus de force qu'il apparaît à la suite du connecteur argumentatif *mais*. Nous savons que ce qui apparaît à la suite de ce connecteur est présenté comme ayant plus de force argumentative que ce qui le précède. Même si le proverbe n'est pas vraiment l'argument qu'introduit le connecteur, il permet cependant de rétablir l'argument *q* implicite. Nous pensons que la combinaison du connecteur argumentatif suivi de la formule collective est très appropriée pour tendre vers une conclusion donnée : la formule proverbiale présentée comme admise par les interlocuteurs de la communauté linguistique du locuteur et apparaissant après le connecteur argumentatif *mais* concède encore plus de force à la conclusion vers laquelle veut tendre le locuteur.

**Exemple n°2 :**

L'occurrence proverbiale suivante introduite par le connecteur *Mais* a attiré notre attention à cause du caractère causal présent dans l'énonciation proverbiale. Nous trouvons dans cet exemple la structure *p mais comme proverbe q*, structure que nous avons retrouvée à plusieurs reprises aussi bien en français qu'en espagnol. Le proverbe justifie ici l'élément *q*. Le locuteur parle dans cet article de l'accusation envers un homme présenté comme mafieux, Ofer Nimrodi, l'une des plus grosses fortunes d'Israël :

(2) « Rien n'est formellement affirmé, mais tout est suggéré : les documents dérobés par un comptable indélicat en conflit avec son patron, auraient été donnés – ou vendus – aux Nimrodi, qui en auraient orchestré la publication. Du fond de sa prison, Ofer Nimrodi a démenti cette

[8] Le ON-Énonciateur représente, comme l'indique Anscombre (2005) à la suite du travail de Berrendonner (1981), le point de vue de la communauté linguistique.

[9] Anscombre (1994 : 103). Rappelons les propriétés du cadre discursif, propriétés partagées entre autres par les proverbes, comme le rappelle Anscombre (1994 : 101) : ils ne peuvent pas faire partie d'une interrogation à moins qu'elle ne soit rhétorique, ils ne peuvent être l'objet d'une négation descriptive, ni peuvent être extraits par *C'est…que /qui*…

> interprétation, qui ne repose sur aucune preuve. *Mais comme* l'on ne prête qu'aux riches, que l'imprudence mégalomaniaque d'Ofer Nimrodi est proverbiale, et que l'acte d'accusation qui le vise évoque plusieurs centaines de milliers de dollars versés tant aux tueurs qu'à de hauts policiers, il aura le plus grand mal à être cru sur parole. » ; « Affaires Weizman et Nimrodi : deux scandales en un en Israël ? », *Le Monde,* 11 janvier 2000, p.4, Marion, G.

Dans ce cas, nous considérons que p consiste en : « *Nimrodi a démenti cette interprétation, qui ne repose sur aucune preuve* ». Argument *p* qui tend vers *r :* «ce qu'il dit est vrai, il sera cru». À la suite de l'argument *p* nous voyons le connecteur argumentatif *Mais* accompagné du connecteur causal *Comme*. Nous trouvons ensuite trois propositions subordonnées circonstancielles de cause suivies de la proposition principale : «*il aura le plus grand mal à être cru sur parole*». Les subordonnées causales sont : «*comme l'on ne prête qu'aux riches, que l'imprudence mégalomaniaque d'Ofer Nimrodi est proverbiale, et que l'acte d'accusation qui le vise évoque plusieurs centaines de milliers de dollars versés tant aux tueurs qu'à de hauts policiers* ». Ces propositions subordonnées justifient la proposition principale à savoir : *il aura le plus grand mal à être cru sur parole*. La proposition principale équivaut à l'argument *q*. Comme dans l'exemple précédent, le proverbe, ainsi que les autres propositions subordonnées, peuvent être supprimés. C'est pourquoi nous dirons que *mais* établit une opposition entre *p – Ofer Nimrodi a démenti cette interprétation qui ne repose sur aucune preuve –* et la proposition principale *q – il aura le plus grand mal à être cru sur parole*. Nous nous trouvons ici face à un *mais* triangulaire. En effet, le segment *p* tend vers une conclusion *r : ce qu'il dit est vrai, il sera cru*. Dans ce cas-là, *r* est égal à *non-q*. L'argument *q* consiste en *il ne sera pas cru* (*il aura le plus grand mal à être cru sur parole*). Nous pouvons schématiser ce mouvement argumentatif par : « Nimrodi a démenti cette interprétation qui ne repose sur aucune preuve (p), d'où on pourrait conclure qu'il a raison et on va le croire (r), il ne faut pas conclure qu'on va le croire car il aura le plus grand mal à être cru sur parole (q) ». Nous voyons que la conclusion *r*, qui se dégage de *p*, équivaut à la négation de *q* (neg-il aura le plus grand mal à être cru sur parole).

Le proverbe, introduit par *comme*, explique la raison, ou l'une des raisons, pour lesquelles la défense de Nimrodi n'est pas crédible. Bosque et Demonte (1999 : 3612), dans leur grammaire espagnole, indiquent qu'un connecteur tel que *como*, l'équivalent de *comme*, introduit des circonstances présupposées. En effet, dans notre exemple le locuteur présente comme un fait acquis que *l'on ne prête qu'aux riches*. Non seulement il s'agit d'une formule qui appartient à un ON-Énonciateur, à la communauté linguistique, mais en plus elle est introduite par le connecteur *comme* qui la présente comme étant présupposée. Si le destinataire admet que l'on ne prête qu'aux riches, il devra du coup accepter que l'on ait prêté ou vendu l'argent à Nimrodi, l'une des plus grosses fortunes israéliennes. Nous pensons que la description apportée par Ducrot (1980) du connecteur *puisque* est tout à fait valable pour le connecteur causal *comme*. Aussi bien *puisque* que *comme* ou *étant donné que* introduisent un élément thématique. Qui plus est, *puisque* présente l'élément qu'il introduit comme étant présupposé. Nous pensons que *comme* fonctionne de la même façon. Rappelons la description de *puisque* par Ducrot (1980)[10] : «En introduisant E2 par *puisque*, le locuteur fait s'exprimer un énonciateur dont il se montre distinct et qu'il identifie à l'allocutaire. Autrement dit, le locuteur ne s'engage pas sur E2 à titre personnel, il n'en prend pas la responsabilité (quoiqu'il puisse se déclarer par ailleurs d'accord avec E2). [...] Cela explique d'autre part le fait, souvent décrit au moyen de la présupposition, que E2, même lorsqu'il n'est pas la reprise d'une réplique antérieure de l'allocutaire, est présenté comme déjà connu ou admis par celui-ci. » (O.Ducrot, 1980 : 48.). Si nous admettons que la description de *puisque* est valable pour *comme*, nous voyons alors que le proverbe *On ne prête qu'aux riches* est présenté comme étant présupposé. Le locuteur du proverbe n'est pas responsable du principe qui y est véhiculé[11] et il présente la formule comme étant admise par le destinataire.

[10] Ducrot 1980 parle de E1 pour *p* et de E2 pour *q*.
[11] Voir l'explication apportée dans Anscombre (1994).

La combinaison *Mais comme + proverbe* nous semble digne d'intérêt dans la mesure où ce qui vient à la suite de cette combinaison, dans ce cas *q*, est présenté comme ayant plus de force vers une conclusion donnée que ce qui la précède. Dans ce cas précis, le connecteur *mais* introduit *q – il aura le plus grand mal à être cru sur parole* – qui est justifié par les propositions subordonnées circonstancielles causales. Le fait que *q* soit introduit par le connecteur argumentatif *mais* et justifié par les subordonnées causales introduites par *comme,* dont la première proposition est constituée par une formule collective présentée comme étant déjà admise par le destinataire, concède une grande force argumentative à *q*. *Mais comme + Proverbe* est une structure qui apporte une grande charge argumentative à ce qui suit, dans ce cas à *il aura le plus grand mal à être cru sur parole*.

**Exemple nº3**

(3) « C'est arrivé à la rameuse australienne Rachael Taylor, qui ne devait pas être dans un brillant état quand elle a abandonné sa précieuse breloque à l'arrière d'un taxi. Mais *tout est bien qui finit bien* : le chauffeur, honnête homme, a averti les autorités et l'étourdie a récupéré sa médaille d'argent », « Jours de fête », *Le Monde,* 2 octobre 2000, p.8, Van Kote, G.

Ici le segment p correspond à : « *C'est arrivé à la rameuse australienne Rachael Taylor, qui ne devait pas être dans un brillant état quand elle a abandonné sa précieuse breloque à l'arrière d'un taxi* ». Ce segment tend vers la conclusion *r : non-récupération de la médaille*. Nous trouvons à la suite le connecteur argumentatif *mais* suivi du proverbe et de l'argument *q* : « *Tout est bien qui finit bien : le chauffeur, honnête homme, a averti les autorités et l'étourdie a récupéré sa médaille d'argent* ». Nous pensons que le connecteur correspond ici au *mais* triangulaire.

Nous avons un argument *p : C'est arrivé à la rameuse australienne Rachael Taylor, qui ne devait pas être dans un brillant état quand elle a abandonné sa précieuse breloque à l'arrière d'un taxi,* qui tend vers une conclusion *r : non-récupération de la médaille.* Nous trouvons le connecteur *mais* suivi de *q :* « *tout est bien qui finit bien : le chauffeur, honnête homme, a averti les autorités et l'étourdie a récupéré sa médaille d'argent* ». Comme nous venons de le voir, le proverbe peut être supprimé sans que le sens du texte ne change d'aucune façon. Nous aurions très bien pu trouver : «*C'est arrivé à la rameuse australienne Rachael Taylor, qui ne devait pas être dans un brillant état quand elle a abandonné sa précieuse breloque à l'arrière d'un taxi mais le chauffeur, honnête homme, a averti les autorités et l'étourdie a récupéré sa médaille d'argent* ». Le sens du texte ne varie pas. Le proverbe, *Tout est bien qui finit bien,* est un modèle de raisonnement qui annonce le cadre discursif grâce auquel le lecteur sait d'avance que l'histoire va bien se terminer. Quant à l'énoncé qui suit le proverbe, il explique l'application du proverbe au contexte particulier. Mais en réalité, l'argument q correspond au segment : «*l'étourdie a récupéré sa médaille d'argent*». Nous voyons effectivement que dans ce cas, *r* (*non-récupération de la médaille*) est égal à *non-q* (neg- *l'étourdie a récupéré sa médaille*). Par conséquent, nous nous trouvons ici face à un *mais* triangulaire qui introduit un argument *q – le chauffeur honnête homme, a averti les autorités et l'étourdie a récupéré sa médaille d'argent*. Le proverbe est un modèle de raisonnement qui est rappelé, et qui est employé comme cadre discursif pour annoncer *q*. L'élément q a plus de force que l'argument *p* vers *r*. La conclusion de l'ensemble *p mais q – l'étourdie a récupéré sa médaille* – est légitimée par l'énonciation proverbiale. Nous nous trouvons à nouveau face à une combinaison en *Mais + Proverbe + q*. Nous considérons que le connecteur argumentatif n'introduit pas réellement le proverbe, qui peut d'ailleurs être supprimé. En revanche, la présence de *Mais + proverbe* est très pratique puisqu'elle concède encore plus de force à *q*. Cet argument apparaît après le connecteur argumentatif et il est en outre légitimé par une formule admise par notre communauté linguistique. Le locuteur du proverbe présente une formule qui provient d'un ON-Énonciateur. Il ne se responsabilise pas de celle-ci et la présente comme étant connue de son interlocuteur. Par conséquent, ce dernier accepte que *tout est bien qui finit bien* et il admet donc qu'il soit normal que la rameuse australienne ait récupéré son bracelet.

## CONCLUSION

En conclusion, nous dirons que la forte présence du proverbe à la suite de *mais* ne fait que souligner la force argumentative dont est pourvu le proverbe. Le locuteur présente un argument qu'il concède, puis, à la suite du connecteur argumentatif il énonce le proverbe qui permettra, parfois, de restituer le deuxième argument, q, ou viendra simplement à l'appui de cet argument. Dans les deux cas, le proverbe se trouve dans la deuxième partie du mouvement concessif, le locuteur passant outre le premier argument et concluant en faveur de *q*.

Il n'est pas innocent que nous ayons beaucoup plus de cas en *p + mais + proverbe* qu'en *proverbe + mais + q*. C'est le cas d'exemples comme celui-ci :

(4) « Peut-on dissocier argent et morale. On dit que *l'argent n'a pas d'odeur mais tout prouve le contraire*, le rapport avec l'argent qu'on soit riche ou pauvre d'ailleurs sans complexe. C'est ce dont nous allons parler tout à l'heure. Avis à tous les dépensiers et à tous les radins. », France Inter, avril 2001.

Les cas où le proverbe précède le connecteur argumentatif sont beaucoup moins courants parce que le locuteur va à l'encontre de sa communauté linguistique. Le ON-énonciateur soutient ici que *l'argent n'a pas d'odeur* et le locuteur affirme à la suite du connecteur *mais* que *tout prouve le contraire*, contredisant ainsi le point de vue de sa communauté linguistique. Bien que nous trouvions quelques cas où la parémie prècède le connecteur argumentatif, il est plus fréquent de présenter le proverbe comme une idée que le locuteur partage avec sa communauté linguistique et non comme une formule que l'on contredit.

En outre, la forte présence de la combinaison *mais + proverbe* dégage certaines propriétés du connecteur. Il semble, d'après nos exemples, qu'il se combine bien avec du préfabriqué, d'une part, et avec un élément thématique, d'autre part. Et ceci, contrairement à un autre connecteur très étudié dans le cadre de l'argumentation dans la langue, le connecteur *même*. Ainsi, Anscombre (1973) signale que le connecteur *même* ne peut introduire que des éléments rhématiques, que des informations nouvelles. Dans l'exemple suivant que nous reprenons d'Anscombre, «Marie est très savante : elle lit l'hébreu, le latin, le grec ancien ; elle lit même le sanscrit», *lire le sanscrit* est présenté comme un élément rhématique, comme un apport d'information. Or, le proverbe n'étant jamais convoqué pour apporter une information, ne permet pas la combinaison avec *même* :

(5) *Il ne faut pas se fier aux sondages et même Une hirondelle ne fait pas le printemps
(6) Il ne faut pas se fier aux sondages mais Une hirondelle ne fait pas le printemps
(7) *C'est fatigant de beaucoup voyager et même Pierre qui roule n'amasse pas mousse
(8) C'est fatigant de beaucoup voyager mais Pierre qui roule n'amasse pas mousse

Nous voyons donc que, contrairement à *même,* le connecteur argumentatif *mais* se combine bien avec un élément thématique comme le proverbe[12]. Il se combinera d'ailleurs très bien aussi avec les phrases génériques, alors que *même* aura beaucoup plus de mal à apparaître dans ces enchaînements :

(9) Les chimpanzés mangent des abricots mais les singes mangent des bananes
(10) *Donne une banane à Cheetah et même les singes mangent des bananes.
(11) Certes María n'est pas très aimable mais les Espagnols sont sympathiques
(12) *María est très aimable et même les Espagnols sont sympathiques
(13) Tu voudrais acheter un chaton mais les chats griffent!
(14) *Tu voudrais acheter un chaton et même les chats griffent!

En outre, contrairement à *même*, le connecteur *mais* se combine bien avec du préfabriqué. Nous venons de le vérifier grâce aux exemples proverbiaux ; mais il en est de même d'autres

[12] Rappelons cependant que d'après notre description, le connecteur n'introduit pas vraiment le proverbe mais un argument *q* soutenu par l'énonciation proverbiale.

expressions «préfabriquées» telles que les phrases situationnelles[13] :

(15) Les choses n'ont pas beaucoup changé mais il est tombé de l'eau sous les ponts
(16) ??Les choses ont changé et même il est tombé de l'eau sous les ponts
(17) Tu peux me parler ici mais les murs ont des oreilles
(18) ??Tu ne peux pas me parler ici et même les murs ont des oreilles

La forte présence du connecteur argumentatif *mais* comme introducteur proverbial – aussi bien en français qu'en espagnol d'ailleurs – confirme la force argumentative du proverbe et dévoile quelques caractéristiques du connecteur. Grâce à l'étude des connecteurs et des locutions introduisant le proverbe nous pouvons arriver à mieux dégager les propriétés discursives des parémies. Ainsi, il faudrait étudier pour quelles raisons le proverbe se combine bien également avec d'autres introducteurs tels que les connecteurs causaux.

## BIBLIOGRAPHIE

ANSCOMBRE, J.-C. (1973): «Même le roi de France est sage», *Communications*, 20: 40-82.
ANSCOMBRE J.C. (1983): «Pour autant, pourtant (et comment) : à petites causes grands effets», *Cahiers de linguistique française*, 5: 37-83.
ANSCOMBRE, J.-C. (1994): «Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative», *Langue française*, 102: 95-107.
ANSCOMBRE, J.-C. (éd.) (2000) : *La parole proverbiale*, n°139 de *Langages.*
ANSCOMBRE, J.-C. (2002) : «*Mais* / *Pourtant* dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généricité, et lexique», *Linx*, 46: 115-131.
ANSCOMBRE, J.-C.; DUCROT, O. (1977): «Deux *mais* en français?», *Lingua*, 43: 23-40.
ANSCOMBRE, J.-C.; DUCROT, O. (1983): *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles-Liège-Paris: Mardaga.
BOSQUE, I.; DEMONTE, V. (1999) : *Gramática Descriptiva de la Lengua Española*. Madrid: Espasa Calpe, 3 tomes.
CAREL, M. (2002) : « "Occupe-toi d'Amélie" emploi contrastif de *mais* et illustration », *Cahiers de linguistique française*, 24: 169-205.
CONENNA, M.; KLEIBER, G. (2002) : «De la métaphore dans les proverbes», *Langue française*, 134: 58-77.
DUCROT, O. (1972 = 1980) : *Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann, 2ème éd. corrigée et augmentée.
DUCROT, O. (1980) : «Analyses pragmatiques», *Communications*, 32: 11-60.
DUCROT, O. (1984) : *Le dire et le dit.* Les éditions de Minuit.
DUCROT, O.; VOGT, C. (1979) : «De *magis* à *mais*, une hypothèse sémantique», *Revue de linguistique romane*, 317-341.
DUCROT, O. *et alii* (1980) : *Les mots du discours*. Paris: Les Éditions de Minuit.
KLEIBER, G. (1994) : «Sur la définition du proverbe», in *Nominales*, 207-224.
KLEIBER, G. (1999) : « Les proverbes : des dénominations d'un type "très très spécial" », *Langue française*, 123: 52-69.
NAVARRO DOMÍNGUEZ, F. (2000): *Analyse du discours et des proverbes chez Balzac*. Paris, L'Harmattan.
RODRÍGUEZ SOMOLINOS, A. (à paraître): "*Voirement de si haut si bas:* proverbe, vérité et polyphonie en français médiéval".
SCHAPIRA, C. (1999) : *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*. Paris: Ophrys (coll. «L'essentiel Français»).
SEVILLA MUÑOZ, J. (2000) : «Les proverbes et phrases proverbiales français, et leur équivalences en espagnol», *Langages*, 139 :. 98-109.
TAMBA, I. (2000a) : «Formules et dire proverbial», *Langages*, 139 : 110-118.
TAMBA, I. (2000b) : «Le sens métaphorique argumentatif des proverbes», *Cahiers de praxématique*, 35: 39-57.

[13] Anscombre (2000 : 10) aborde la question des phrases situationnelles. Il dénomme ainsi des phrases telle que *Un ange passe, Il aura passé de l'eau sous les ponts, La mariée est trop belle* qui ne sont pas génériques et qui s'énoncent face à la situation d'énonciation.